



Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Technicien supérieur du bâtiment option économie de la construction

Niveau 5

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	1/32

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Technicien supérieur du bâtiment option économie de la construction

Sigle du titre professionnel : TSB-EC

Niveau : 5 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 230n - Etudes et projets d'architecture et de décors-

Code(s) ROME : F1108, F1106

Formacode : 22232

Date de l'arrêté : 12/07/2019

Date de parution au JO de l'arrêté : 27/07/2019

Date d'effet de l'arrêté : 15/04/2020

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	3/32

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	4/32

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel TSB-EC

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant Etablir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation Rédiger les pièces écrites techniques pour un projet de bâtiment Estimer le coût d'un projet de construction ou de réhabilitation Réaliser la consultation des entreprises en maîtrise d'œuvre pour un projet de bâtiment Ordonnancer les interventions des corps d'état d'un chantier de construction ou de réhabilitation Suivre le projet de bâtiment jusqu'à la réception des travaux	18 h 20 min	La mise en situation se déroule en 4 phases : Phase 1 - Relevé de l'existant - 00h20 Phase 2 - Etude technique et métré - 07h00 Phase 3 - Prescription d'ouvrages, estimation et assistance au maître d'ouvrage en phase de consultation des entreprises -07h00 Phase 4 - Planification et suivi des travaux - 04h00
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant Etablir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation Rédiger les pièces écrites techniques pour un projet de bâtiment Estimer le coût d'un projet de construction ou de réhabilitation Réaliser la consultation des entreprises en maîtrise d'œuvre pour un projet de bâtiment Ordonnancer les interventions des corps d'état d'un chantier de construction ou de réhabilitation Suivre le projet de bâtiment jusqu'à la réception des travaux	00 h 20 min	L'entretien technique intervient après la mise en situation professionnelle. Le candidat présente au jury ses travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle. Le jury questionne le candidat sur ses travaux.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (0h10 min)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	5/32

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	19 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La phase 1 de la MSP est réalisée individuellement sur tout ou partie d'un bâtiment (le même pour tous les candidats). A l'issue de cette phase, le candidat remet son relevé au surveillant.

Pour cette phase, le centre organisateur prévoit la mise à disposition d'une salle ayant une surface comprise entre 30 m² et 100 m², d'une hauteur sous plafond comprise entre 2.40 m et 3.00 m et comprenant, au minimum :

- 1 porte ou 1 porte-fenêtre,
- 1 fenêtre,
- 4 murs avec un sol et un plafond.

La phase 2 d'une durée de 7 heures se déroule en 2 parties. Les travaux de la première partie sont remis à l'issue de celle-ci. Il en est de même pour la phase 3.

L'utilisation de la documentation professionnelle du candidat est autorisée.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Un guide d'entretien est fourni au jury

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	6/32

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Etudier et métrer un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel					
Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique	La liste des ouvrages à métrer est complète Les unités définies par ouvrage sont conformes aux conventions professionnelles La feuille de métré est présentée conformément aux conventions professionnelles Les métrés d'ouvrages sont exacts avec une tolérance de 5% Les minutes présentées permettent la traçabilité du métré réalisé (légendes, repérage..)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant	Les côtes reportées sur le plan à main levée sont lisibles et cohérentes Les dimensions utiles à la mise au propre sont relevées (3 dimensions + diagonales) La description des ouvrages est précise	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etablir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation	La description du projet et le choix des réglementations applicables sont corrects Les ouvrages concernés par la réglementation sont identifiés Les performances des ouvrages sont correctement définies	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prescrire et estimer un projet de bâtiment en BIM ou en conventionnel					
Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique	La liste des ouvrages à métrer est complète Les unités définies par ouvrage sont conformes aux conventions professionnelles La feuille de métré est présentée conformément aux conventions professionnelles Les métrés d'ouvrages sont exacts avec une tolérance de 5% Les minutes présentées permettent la traçabilité du métré réalisé (légendes, repérage..)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	7/32

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Rédiger les pièces écrites techniques pour un projet de bâtiment	Les éléments de l'étude technique et réglementaire sont pris en compte dans la rédaction des documents Les ouvrages à décrire sont répartis correctement dans les corps d'état Tous les lots et ouvrages nécessaires au projet sont décrits Les principaux éléments de descriptif sont précisés (matériaux, normes, dimensions, mode de pose...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Estimer le coût d'un projet de construction ou de réhabilitation	Les ratios retenus sont corrects Les calculs des ratios utilisés sont posés L'estimation proposée est cohérente (les ordres de grandeur sont respectés)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser la consultation des entreprises en maîtrise d'œuvre pour un projet de bâtiment	Les documents nécessaires à la consultation sont listés L'analyse des offres de prix est argumentée L'analyse des offres est réalisée sur les quantités et sur les prix.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer le suivi des travaux d'un bâtiment en maîtrise d'œuvre					
Ordonnancer les interventions des corps d'état d'un chantier de construction ou de réhabilitation	L'enclenchement des tâches par corps d'état respecte la chronologie d'exécution et le phasage L'objectif de délai du maître d'ouvrage est pris en compte dans l'organisation du planning	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suivre le projet de bâtiment jusqu'à la réception des travaux	Le contenu des missions de Maîtrise d'œuvre est connu Les éléments incontournables du compte-rendu de chantier sont listés les éléments de validation (VISA) sont pertinents	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	8/32

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer par écrit (comprendre et s'exprimer)	Estimer le coût d'un projet de construction ou de réhabilitation
	Etablir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation
	Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant
	Ordonnancer les interventions des corps d'état d'un chantier de construction ou de réhabilitation
	Réaliser la consultation des entreprises en maîtrise d'œuvre pour un projet de bâtiment
	Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique
	Rédiger les pièces écrites techniques pour un projet de bâtiment
	Suivre le projet de bâtiment jusqu'à la réception des travaux
Manipuler des chiffres et utiliser les ordres de grandeur	Estimer le coût d'un projet de construction ou de réhabilitation
	Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant
	Ordonnancer les interventions des corps d'état d'un chantier de construction ou de réhabilitation
	Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique
	Suivre le projet de bâtiment jusqu'à la réception des travaux
Travailler en équipe	Estimer le coût d'un projet de construction ou de réhabilitation
	Etablir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation
	Ordonnancer les interventions des corps d'état d'un chantier de construction ou de réhabilitation
	Réaliser la consultation des entreprises en maîtrise d'œuvre pour un projet de bâtiment
	Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique
	Rédiger les pièces écrites techniques pour un projet de bâtiment
	Suivre le projet de bâtiment jusqu'à la réception des travaux

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre TSB-EC

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 40 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	9/32

4.2. Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Le centre organisateur prévoit la présence d'un surveillant d'examen durant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	10/32



REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Technicien supérieur du bâtiment option économie de la construction

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	11/32

CCP

Etudier et métrer un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique Etablir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant	07 h 20 min	La mise en situation professionnelle de déroule en 2 phases : Phase 1 - Relevé de l'existant - 00h20 Phase 2 - Etude technique et métré d'un projet - 07h00
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique Etablir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant	00 h 20 min	L'entretien technique intervient après la mise en situation professionnelle. Le candidat présente au jury ses travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle. Le jury questionne le candidat sur ses travaux.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		07 h 40 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La phase 1 de la MSP est réalisée individuellement sur tout ou partie d'un bâtiment (le même pour tous les candidats). A l'issue de cette phase, le candidat remet son relevé au surveillant.

Pour cette phase, le centre organisateur prévoit la mise à disposition d'une salle ayant une surface comprise entre 30 m² et 100 m², d'une hauteur sous plafond comprise entre 2.40 m et 3.00 m et comprenant, au minimum :

- 1 porte ou 1 porte-fenêtre,

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	13/32

- 1 fenêtre,
- 4 murs avec un sol et un plafond.

La phase 2 d'une durée de 7 heures se déroule en 2 parties. Les travaux de la première partie sont remis à l'issue de celle-ci.

L'utilisation de la documentation professionnelle du candidat est autorisée.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Un guide d'entretien est fourni au jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	14/32

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Etudier et métrer un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le centre organisateur prévoit la présence d'un surveillant d'examen durant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	15/32

CCP

Prescrire et estimer un projet de bâtiment en BIM ou en conventionnel

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique Réaliser la consultation des entreprises en maîtrise d'œuvre pour un projet de bâtiment Rédiger les pièces écrites techniques pour un projet de bâtiment Estimer le coût d'un projet de construction ou de réhabilitation	07 h 00 min	La mise en situation professionnelle est organisée en 1 phase de 07h00 : prescrire et estimer un projet de bâtiment TCE.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique Réaliser la consultation des entreprises en maîtrise d'œuvre pour un projet de bâtiment Rédiger les pièces écrites techniques pour un projet de bâtiment Estimer le coût d'un projet de construction ou de réhabilitation	00 h 20 min	L'entretien technique intervient après la mise en situation. Le candidat présente au jury ses travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle. Le jury questionne le candidat sur ses travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		07 h 20 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle d'une durée de 7 heures se déroule en 2 parties. Les travaux de la première partie sont remis à l'issue de celle-ci. L'utilisation de la documentation personnelle est autorisée.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Un guide d'entretien est fourni au jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	17/32

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	18/32

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Prescrire et estimer un projet de bâtiment en BIM ou en conventionnel

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le centre organisateur prévoit la présence d'un surveillant d'examen durant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	19/32

CCP

Assurer le suivi des travaux d'un bâtiment en maîtrise d'œuvre

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Suivre le projet de bâtiment jusqu'à la réception des travaux Ordonnancer les interventions des corps d'état d'un chantier de construction ou de réhabilitation	04 h 00 min	La mise en situation professionnelle se déroule en une phase de 04h00 : assurer le suivi des travaux en maîtrise d'œuvre.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Suivre le projet de bâtiment jusqu'à la réception des travaux Ordonnancer les interventions des corps d'état d'un chantier de construction ou de réhabilitation	00 h 20 min	L'entretien technique intervient après la mise en situation. Le candidat présente au jury ses travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle. Le jury questionne le candidat sur ses travaux lors de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 20 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

L'utilisation de la documentation personnelle est autorisée.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Un guide d'entretien est fourni au jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	21/32

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	22/32

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Assurer le suivi des travaux d'un bâtiment en maîtrise d'œuvre

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le centre organisateur prévoit la présence d'un surveillant d'examen durant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	23/32

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Technicien supérieur du bâtiment option économie de la construction

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Salle dédiée et équipée d'autant de postes de travail informatisés que de candidats. Les espaces de travail seront disposés de façon à garantir la confidentialité et à faciliter la surveillance pendant le déroulement de l'épreuve.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. L'accès à internet n'est pas autorisé.
Entretien technique	Une salle équipée d'une table de travail, de trois chaises et d'un tableau blanc ou d'un paperboard et de feutres adaptés.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	25/32

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Un bureau suffisamment grand pour travailler sur des documents et plans de format A3 avec une chaise.	1	Sans objet
Machines	1	Une imprimante individuelle ou partagée - format A3. L'impression devra être sécurisée.	20	Sans objet
	1	Un poste informatique équipé des outils de base de la bureautique (Word, Excel...), d'une visionneuse de maquette numérique de type Bimvision ou équivalent et de deux écrans.	1	Sans objet
Outils / Outillages	1	Télémètre laser de portée 30 m minimum Mètre ruban 5 m minimum	20	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	26/32

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Technicien supérieur du bâtiment option économie de la construction est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Technicien Supérieur du Bâtiment en Economie de la Construction Arrêté du 07/03/2017		Technicien supérieur du bâtiment option économie de la construction Arrêté du 12/07/2019	
CCP	Réaliser l'estimation budgétaire de l'ensemble des corps d'état d'une construction	CCP	Etudier et métrer un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel
CCP	Prescrire les ouvrages d'un projet		
CCP	Réaliser l'estimation budgétaire de l'ensemble des corps d'état d'une construction	CCP	Prescrire et estimer un projet de bâtiment en BIM ou en conventionnel
CCP	Prescrire les ouvrages d'un projet		
CCP	Réaliser l'étude de prix aux déboursés d'un projet	CCP	Aucune correspondance
CCP	Préparer la consultation des entreprises, répondre à l'appel d'offres et suivre la planification des travaux	CCP	Assurer le suivi des travaux d'un bâtiment en maîtrise d'œuvre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	27/32

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSB-EC	RE	TP-00262	09	27/07/2019	25/04/2019	29/32

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

